

AIFMD/OPCVM : Ce qui se prépare pour l'industrie de la gestion d'actifs

Mercredi 21 mars 2012 de 9h00 à 12h30

Auditorium de la Fédération Bancaire Française
18 rue La Fayette – 75009 Paris

« Inscrivez-vous dès que possible, en renvoyant un mail au [Secrétariat de l'AFTI](#) »

Dans un contexte difficile pour la gestion d'actifs, il est important de continuer à souligner les progrès et avancées sur des sujets initiés par les professionnels et les Associations représentatives afin, d'une part, de permettre aux sociétés de gestion et aux dépositaires de disposer d'un modèle prenant en compte les dernières évolutions réglementaires pour mettre en place leurs relations contractuelles et, d'autre part, d'améliorer la distribution des fonds en modernisant la gestion du passif et le marquage des ordres.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la directive AIFM adoptée en juillet 2011 constitue un exercice de style complexe dans la mesure où le texte prévoit certes une supervision et une réglementation accrues pour les fonds alternatifs et leurs gestionnaires, mais aussi, en contrepartie, leur offre la possibilité de saisir de nouvelles opportunités au travers du passeport européen société de gestion et du passeport européen pour la distribution de fonds dans l'ensemble des Etats membres de l'UE. De leur côté, les métiers titres (dépositaires, administrateurs de fonds), doivent non seulement tirer les conséquences des dispositions de la directive AIFM qui clarifient leurs missions et responsabilités mais aussi se mettre rapidement en capacité de proposer des solutions d'accompagnement dédiées aux spécificités des différentes catégories de fonds alternatifs (fonds immobiliers, private equity, etc).

L'AFTI vous propose dans le cadre de cette conférence de débattre de ces différents aspects et de bénéficier des témoignages et réflexions d'experts et de praticiens de l'industrie.

En partenariat avec :



AIFMD/OPCVM : Ce qui se prépare pour l'industrie de la gestion d'actifs

Mercredi 21 mars 2012 de 9h00 à 12h30

Auditorium de la Fédération Bancaire Française

18 rue La Fayette – 75009 Paris

« Inscrivez-vous dès que possible, en renvoyant un mail au [Secrétariat de l'AFTI](#) »



Programme :

8h30 **Accueil des participants**

9h00 **Introduction**
Marcel Roncin, Président de l'AFTI

9h05 **Présentation du modèle d'architecture de la convention dépositaire AFTI/AFG**
Michèle Besse, Responsable du contrôle Dépositaire, SGSS, Animateur du groupe Dépositaire AFTI
Stéphanie Saint-Pé, Directrice adjointe des affaires juridiques, AFG

9h35 **Présentation des travaux sur le marquage des ordres**
Didier Deléage, Directeur Général Adjoint, HSBC Global Asset Management (France),
Président du groupe marquage des ordres AFG-AFTI-Euroclear

Jean Devambeze, Responsable Fund Services Operations France, BP2S
Animateur du groupe Flux et Stocks de l'AFTI

10h15 **L'agenda européen en matière de gestion d'actifs (UCITS V, venture capital, fonds solidaires, AIFMD niveau 2)**
Didier Millerot, Chef d'Unité Adjoint Gestion d'Actifs, Commission Européenne

10h45 **AIFMD niveau 2 : position de l'ETDF**
Eric Dérobert, Directeur des affaires publiques, CACEIS / Vice Président de l'AFTI

11h15 **TABLE RONDE : Comment tirer parti de la directive AIFM dans le contexte actuel ?**
Animée par Karima Lachgar, Délégué Général, AFTI

- Pierre Bollon, Délégué Général, AFG
- Frédérique Bouchet, Directeur Général, COO, CIAM
- Natasha Cazenave, Adjointe au Directeur de la division Gestion d'actifs, Direction de la régulation et des Affaires Internationales, AMF
- Axelle Ferey, Director, Private Equity - Product & Account Development, Ernst and Young Luxembourg
- Paul Perpère, Délégué Général, AFIC
- Bruno Prigent, Directeur du Métier Titres, Société Générale Securities Services / Vice Président de l'AFTI

12h15 **Conclusion**
Paul- Henri de La Porte du Theil, Président, AFG

12h30 **Cocktail**